

## TINHINAN

Association pour l'épanouissement des femmes nomades  
09 BP 709 Ouagadougou 09, Burkina Faso, tel / fax : 226 36 20 45  
e-mail : [tinhinan@fasonct.bf](mailto:tinhinan@fasonct.bf)



Mr le Président, Mesdames, Messieurs les représentant(e)s des gouvernements, des organisations internationales et ONG, Cher(e)s sœurs et frères, représentant(e)s des Peuples Autochtones,

OAFA (Organisation des femmes Autochtones d'Afrique) don't je suis membre du bureau executif est fonde lors de la Premiere Conference des Femmes autochtones d'Afrique organise par Tamaynut et NCIV en Avril 1998 a Agadir au Maroc. Nous profitons de l'occasion pour remercier NCIV et tous ses partenaires directes et indirectes pour nous avoir accompagne et soutenu depuis la premiere conference jusqu'a l'etablissement de notre bureau en Afrique. L'objectif principale de l'organisation est la promotion et la protection des Droits des Peuples Autochtones et de la femme autochtone d'afrique en particulier.

Le forum Permanent doit surtout être un laboratoire où naissent des actions concrètes pour faire valoir les droits des peuples autochtones à travers le monde.

Les préoccupations spécifiques à nos peuples sont souvent d'ordre vital et se résument à l'accès à un certain nombre de droits qui nous permettrait de sauvegarder nos spécificités et l'épanouissent de nos cultures dans le respect des valeurs universelles de paix et de tolérance. Le premier de ces droits est, à mon sens, le droit pour chaque peuple de décider de son avenir et des politiques à mettre en œuvre pour son développement. Je sais que cette question reste très sensible surtout dans nos pays africains où l'État est encore embryonnaire et où la volonté des peuples n'a pas souvent eu l'occasion de s'exprimer. La question autochtone est souvent mal appréhendée par nos Etats qui y voient un facteur de division, alors qu'elle devrait leur permettre de mieux intégrer leurs peuples et désamorcer des conflits latents qui prennent souvent leurs racines dans des considérations ethnocentristes

Nos pays sont le fruit d'un processus colonial qui a par définition ignoré la volonté de nos ancêtres. La domination que subissent les peuples autochtones d'Afrique, résultent souvent d'une politique hérité de la période coloniale et qui consiste à encourager l'hégémonie de certains peuples sur d'autres. Les Touaregs, mon propre peuple qui sont une composante des Imazighen ceux qu'on appelle Bere Bere, ont été victimes ces dernières années d'atrocités qui ont fait plusieurs milliers de morts et dont les auteurs restent encore impunis au Mali et au Niger.

La question autochtone est une dimension majeure de la respiration démocratique qui s'impose aujourd'hui dans le système des nations unies. Elle ne doit pas être perçue comme une tribune de lamentations destinée à contenir des revendications sans lendemain.

Les droits politiques représentent la clé de l'émancipation de nos peuples pour leur permettre de se prendre en charge et de participer de manière effective à la vie politique économique et culturelle de leurs pays.

Le droit à l'autodétermination, mais aussi le droit à la mémoire, droit à la propriété intellectuelle, droit à la terre, à l'éducation, à la santé, à l'information, droit à une justice équitable et à un environnement de qualité...

Les peuples autochtones sont souvent les premières victimes du sous développement économique et politique. Ils sont doublement dominés par des systèmes répressifs et par un ordre mondial plus occupé à maintenir certains équilibres géostratégiques qu'à veiller à un réel respect des droits humains sur notre planète.

Nous redoutons également les effets dévastateurs d'une mondialisation sauvage qui nous réduirait à des curiosités touristiques servant à attirer les devises des nantis de la planète. La tentation est grande pour certains États à ne voir en nous, autochtones, qu'une richesse touristique. Ces politiques sont souvent accompagnées d'un grand mépris pour nos cultures et traditions.

Pour finir, je voudrais énoncer ou rappeler un certain nombre de recommandations qui me paraissent importantes pour une meilleure prise en compte des droits de nos peuples et pour une amélioration de leurs conditions de vie.

### **Recommandations**

- 1) Je pense qu'il faudrait encourager une meilleure connaissance de ces peuples et une meilleure information. Ceci passera par l'organisation de rencontres thématiques régionales ou internationales pour permettre à ces peuples de connaître leurs droits et les faire valoir auprès de leurs États et de la communauté internationale.
- 2) Les Etats doivent respecter les accords et traités signés avec les organisations autochtones
- 3) Les Nations unies doivent veiller à l'impacte que peuvent avoir la mondialisation et la globalisation de l'économie sur nos peuples et leurs environnements.
- 4) Les Nations unies doivent être attentives à la participation effective des peuples autochtones à la prise des décisions qui déterminent les orientations politiques de leurs Etats. Ainsi le concept de la bonne gouvernance, doit prendre en compte la place faite aux peuples autochtones dans les institutions du pays.
- 5) Les organisations inter étatiques, régionales ou sous régionales doivent intégrer la question autochtone dans leurs préoccupations et favoriser l'émergence d'un débat sur le respect de la diversité culturelle.
- 6) Les institutions financières internationales doivent être plus à l'écoute de nos peuples quand elles interviennent sur des projets qui nous concernent.

Je vous remercie Monsieur le président !

Saoudata ABOUBACRINE